



PV du Conseil de police du 27 juin 2023

Président du Collège et du Conseil de Police : Paul-Olivier DELANNOIS

Membres du Collège de police : ~~Bernard BAUWENS~~ – Michel CASTERMAN – ~~Pierre WACQUIER~~

Membres du Conseil de police : ~~BARBAIX Laurence~~ - BAUWENS Julien - BILLOUEZ Claudy - BRAECKELAERE Vincent - BROTCORNE Benjamin - ~~DECALUWE Xavier~~ - DEI CAS Beatriz - DELVIGNE Robert - DETOURNAY Daniel - DHAENENS Séverine - DINOIR Grégory - LAVALLEE Briec - LETULLE Jean-François - LIENARD Laetitia - LUCAS Vincent - ROBERT Philippe - SANDERS Guillaume - VANDECAUTER Jean-Michel - VANDECAVEYE Emmanuel - VANZEVEREN Gwenaël – VINCKIER Philippe

Chef de corps : Dominique DEBRAUWERE

Secrétaire de police : Valérie LEPOIVRE

Comptable spécial : Eddy MOULIN

Excusés : Bernard Bauwens, Xavier Decaluwé

Ordre du jour

I. SÉANCE PUBLIQUE.....	1
1. Approbation de procès-verbal de la réunion précédente.....	1
2. Informations du chef de corps	2
3. Acquisition de 3 armoires de 15 coffres « arme » pour les commissariats de Templeuve, Brunehaut et Gaurain (23M095).....	2
4. Rachat chaise de bureau ergonomique chef de Corps (23M094).....	6

Le président du Conseil de police ouvre la séance à 18 h 4

Le président du Conseil de police clôture la séance à

I. SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation de procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal du Conseil de police du 23 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des présences.

2. Informations du chef de corps

Le chef de corps communique en annexe de la présente le tableau relatif à la communication de la zone du 23 mai 2023 au 26 juin 2023 :

- 18 communications via FACEBOOK
- 12 communications via le site Internet
- 1 communication via la presse
- 1 communication via le bourgmestre

Il expose ensuite les différents faits judiciaires importants dans la zone :

- Le 15 juin 2023 : une étudiante signale le vol de son véhicule face à l'école des Beaux-Arts, rue de l'Hôpital Notre-Dame – intervention rapide de la zone et Interpellation de trois suspects. 3 relaxes après audition.
- Le 15 juin 2023 : vol de véhicule à MAULDE – interpellation du suspect en flagrant délit. Relaxe après audition
- Le 21 juin 2023 : vol avec violence carrefour MARKET sur une personne avec statut vulnérable – interpellation des deux suspects, mise à l'instruction. Deux mandats d'arrêt (en prison)
- Le 20 juin 2023 : coups et blessures – quai du Marché aux Poissons – 3 suspects interpellés (militaires en cause) – mise à l'instruction – deux mandats d'arrêt et une relaxe.
- Stupéfiants :
 - Un gros dossier en cours de gestion
 - 20 dossiers à l'instruction (détenus en cause)
 - Un dealer intercepté extradé de la France – en attente suite dossier
 - 2 demandes d'entraide judiciaire en cours (deux têtes de réseaux en France)
 - Préparation festival So W'happy
- Mœurs :
 - Nombreux dossiers en cours avec mineurs en cause (audition TAM)
 - Traitement de dossiers pédopornographiques
- OP
 - Mouvement au niveau des magasins DELHAIZE
 - Manifestations des médecins
 - Visite ministérielle sucrerie de FONTENOY
 - Événement Olivier VANDECASTEELE

Jean-François LETULLE remercie le chef de corps du partage de ces informations et de sa volonté de dialoguer et d'informer le conseil de police.

3. Acquisition de 3 armoires de 15 coffres « arme » pour les commissariats de Templeuve, Brunehaut et Gaurain (23M095)

Le Conseil de police,

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 42 relatif à la procédure négociée sans publication préalable ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques notamment le Titre 3 relatif à l'attribution en procédure négociée sans publication préalable et en procédure concurrentielle avec négociation ;

Vu l'arrêté royal du 22 juin 2017 modifiant l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, notamment l'article 6 venant modifier l'article 5 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 à savoir que l'arrêté du 22 juin 2017 en question n'est pas applicable aux marchés dont le montant estimé n'atteint pas 30.000 € HTVA ;

Considérant que, dans un avenir proche, les membres du personnel des proximités de Templeuve et Brunehaut emménageront dans leurs nouveaux commissariats ;

Considérant que ces nouveaux bâtiments disposent d'une pièce sécurisée dans laquelle sera notamment entreposée des coffres armements ;

Considérant que dans le cadre de cet emménagement et afin de répondre aux normes de sécurité imposées en la matière, il convient de faire l'acquisition de nouveaux coffres armement ;

Considérant qu'afin d'optimiser cet achat, il est souhaitable d'acquérir des coffres dont la porte est transparente afin de pouvoir vérifier à tout moment, et facilement, le contenu desdits coffres ;

Considérant que pour en faciliter la gestion, il a été fait le choix que ceux-ci soient équipés d'une serrure à code et qu'ils soient également accessibles via une clé passe-partout afin que l'autorité puisse les ouvrir en cas de nécessité ;

Considérant que le commissariat Gaurain dispose également d'une chambre forte et qu'il convient, dans un souci d'uniformité des normes de sécurité, d'également lui fournir le même type d'équipement ;

Considérant que l'armoire de coffres actuelle sera ramenée et utilisée au commissariat central Becquerelle afin de compléter le nombre de coffres actuel qui devient trop juste ;

Considérant toutes ces spécificités, plusieurs fournisseurs ont été contactés, mais un seul fournisseur sur le marché est à même de fournir ce matériel ;

Considérant que la société en question est la société BEDIMO sise rue Sainte-Henriette n° 1 à 7140 MORLANWELZ ;

Considérant que le coût d'une armoire de 15 coffres avec serrure à code (4 chiffres) et porte transparente s'élève à 1.612,93 € TVAC ;

Considérant qu'il est donc nécessaire d'acquérir 3 armoires de 15 coffres armement pour un montant total 4.838,79 € TVAC ;

Considérant qu'il y a lieu que soit passé un marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition de 3 armoires de 15 coffres armement pour les besoins des commissariats de proximité de Gaurain, Templeuve et Brunehaut ;

Considérant que le montant de l'acquisition dont il est question à l'alinéa qui précède s'élève à 4.838,79 € TVAC ;

Considérant que ces fournitures sont disponibles auprès de la société BEDIMO sise rue Sainte-Henriette n° 1 à 7140 MORLANWELZ ;

Considérant que des crédits appropriés sont inscrits au budget extraordinaire 2023 à l'article 330/741-51 « Achat de mobilier » ;

Sur proposition du Collège de Police du 22 juin 2023, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présences, ARRÊTE :

Article 1^{er} : Il sera passé un marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition de 3 armoires de 15 coffres armement avec serrure à code et porte transparente auprès de la société BEDIMO sise rue Sainte-Henriette n° 1 à 7140 MORLANWELZ un montant unitaire de 1.612,93 € TVAC soit un total de 4.838,79 € TVAC.

Article 2 : La dépense sera imputée à l'article 330/741-51 « Achat de mobilier » du budget extraordinaire 2023.

Article 3 : La dépense sera financée par emprunt.

Détail de la commande :



Adresse de facturation :
ZONE DE POLICE DU TOURNAISIS
RUE DU BECQUERELLE, 24
7500 TOURNAI
BELGIQUE

Adresse de livraison :
ZONE DE POLICE DU TOURNAISIS
RUE DU BECQUERELLE, 24
7500 TOURNAI
BELGIQUE

Nom du projet :

Notre référence:
Offre N° : 12218

Date de l'offre:
15/05/2023

Madame ANGELIQUE DUPONCHEEL ,

Faisant suite à votre demande de prix, nous avons le plaisir de vous remettre un devis pour le mobilier et les services présentés ci-dessous.

Description	Quantité	Prix unitaire	Total (EUR)
Lockers 15 cases - 3 rangées de 5 cases en hauteur GNMCL/VD.15(3.5).40	1,00	808,00	808,00
Sur socle Corps en métal Portes avec vitre en plexiglass Fermeture serrure à clés ou loqueteau pour cadenas (cadenas non fourni) Coloris : gris clair, anthracite, noir ou bleu RAL 5010 Dimensions : H.180 x L.120 x P.50cm			

Serrure à codes - 4 chiffres
GNDIGITLOCK

15,00

35,00

525,00

avec passe-partout

4. Rachat chaise de bureau ergonomique chef de Corps (23M094)

Le Conseil de police,

Considérant que le CDP Debrauwere a pris ses fonctions au sein de notre Zone de police en avril 2023 ;

Considérant que celui-ci était précédemment en fonction au sein de la Zone de police du Val de l'Escaut ;

Considérant que, dans le cadre de ce mandat, celui-ci avait bénéficié de l'acquisition d'une chaise de bureau ergonomique spécifiquement adaptée à ses problèmes de santé ;

Considérant que cette acquisition a bénéficié d'une intervention financière de l'AWICQ ;

Considérant que cette chaise a été acquise fin 2018 et qu'elle est toujours en parfait état ;

Considérant la nécessité pour le bien-être du chef de Corps de pouvoir continuer à utiliser cette chaise adaptée à ses besoins, il a été convenu avec la Zone de police du Val de l'Escaut de racheter celle-ci au montant de sa valeur résiduelle ;

Considérant que la valeur de rachat actuelle de cette chaise s'élève à 269,93 € TVAC (Prix d'achat - Subvention AWICQ – Amortissements) ;

Considérant que la Zone de police du Val de l'Escaut facturera donc l'acquisition de cette chaise à notre Zone de police pour un montant de 269,93 € TVAC ;

Considérant que des crédits appropriés sont inscrits au budget extraordinaire 2023 à l'article 330/741-51 « Achat de mobilier »

Sur proposition du Collège de police du 22 juin 2023, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présences, ARRÊTE :

Article 1^{er} : Il sera passé un marché ayant pour objet le rachat de la chaise de bureau ergonomique du chef de Corps de la Zone de police à la zone du Val de l'Escaut pour le montant de sa valeur résiduelle, à savoir 269,93 € TVAC. Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur d'indication, sans plus.

Article 2 : La dépense sera imputée à l'article 330/741-51 « Achat de mobilier » du budget extraordinaire 2023.

Article 3 : Le marché dont il est question à l'article 1^{er} sera financé par un emprunt à contracter.

Fait à Tournai, le 27 juin 2023.

Pour le Conseil de police :

Valérie LEPOIVRE,

Paul-Olivier DELANNOIS,

Secrétaire du Conseil de police.

Président du Conseil de police.